

Objet : Restrictions d'utilisation AD Paris Charles de Gaulle (LFPG)
Travaux de réhabilitation de la voie R entre les voies RT2 et RT4 exclues

En vigueur : Du 16 septembre 2024 au 20 décembre 2024

Lieu : AD : Paris Charles de Gaulle (LFPG)

ACTIVITÉ

Fermeture voie R entre les voies RT2 et RT4 exclues.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du 16 septembre 2024 à 0300 au 20 décembre 2024 à 1500.

GESTIONNAIRE

Aéroport de Paris CDG (LFPG).

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Préambule

Les travaux de réhabilitation de la voie R imposent sa fermeture H24 selon le plan en Annexe 1.

Description

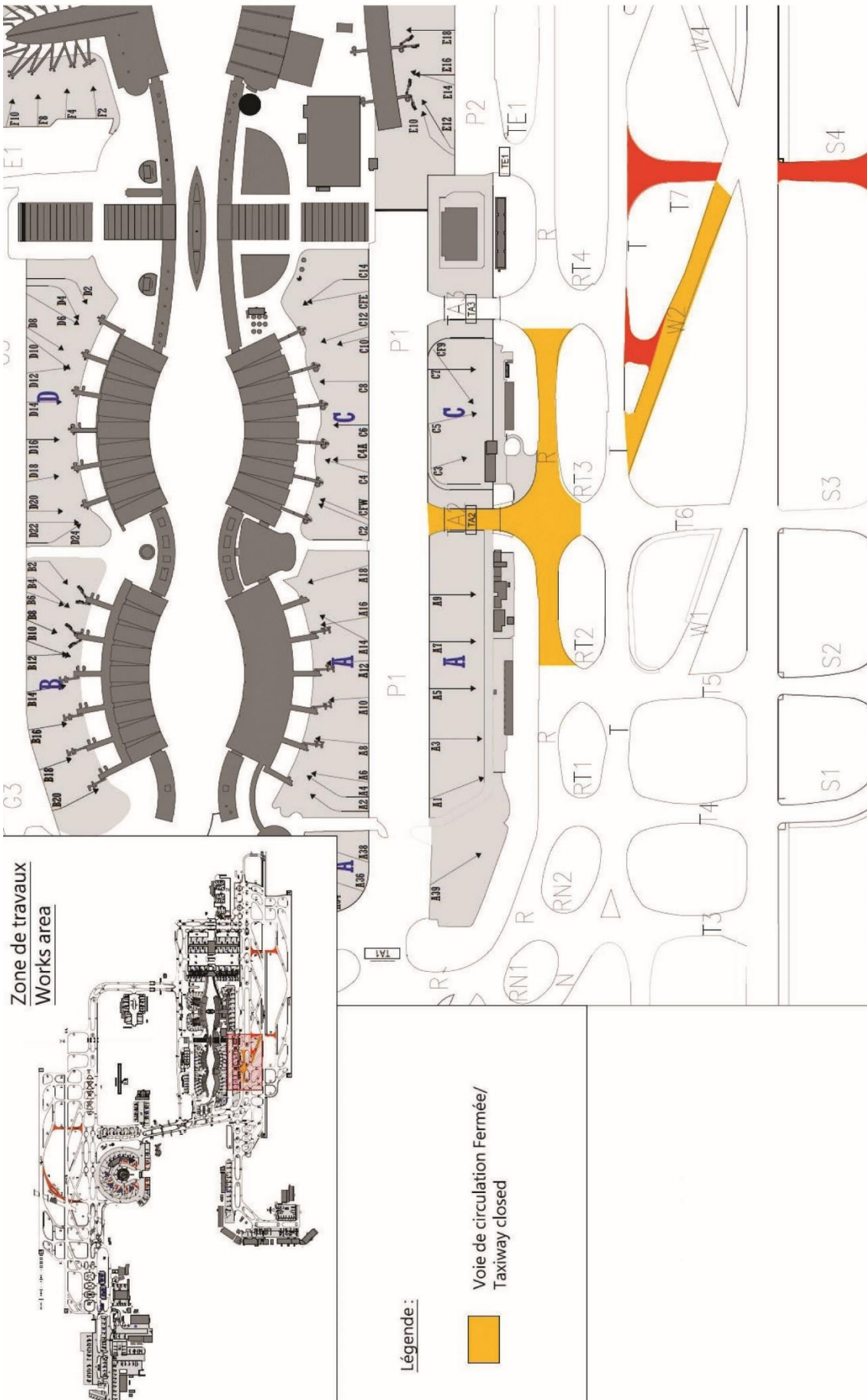
Fermeture H24 des voies suivantes :

- R entre voies RT2 et RT4 exclues ;
- RT3 ;
- TA2 ;
- W2.

Impact sur l'exploitation

La fermeture de la voie R entre les voies RT2 et RT4 exclues génère une modification du sens des roulages préférentiels au Sud de la plate-forme et notamment en dégagement de piste 26R, pour l'accès et la sortie du Terminal 2.

NOTA BENE : tout changement des dates initiales sera confirmé par NOTAM.



Annexe 1 / Appendix 1